

Conseil régional

Groupe Front de gauche – PCF, PG, Ensemble et République & Socialisme
Groupe Europe Ecologie les verts et apparentés
Groupe Radical, Citoyen, Démocrate et Ecologiste & apparentés.

Conseil régional des 18 & 19 février 2016

Rapport CR 32-16

Indemnité de fonction du président de la SAERP

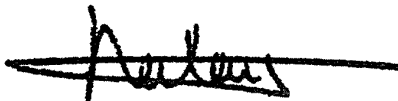
Amendement

L'article unique est supprimé

Exposé des motifs

Nos groupes considèrent que la présidence d'un organisme régional ne requiert pas nécessairement le versement d'une indemnité annuelle supplémentaire à celle de conseiller régional et ce quel qu'en soit son montant.

Aucun autre exemple n'étant de mise dans le paysage régional, nous souhaitons donc mettre fin à cette tradition qui n'a aucune assise juridique. Nous tenons aussi à souligner qu'en mars 2012, l'opposition régionale s'opposait à une augmentation de cette indemnité, montant reconduit tel quel maintenant qu'elle est majoritaire.



Céline MALAISÉ



Mounir SATOURI



Eddie AÏT